

**AFFIRMATION SOLENNELLE**

Je, soussigné, **ROGER PERRON**, directeur, Direction régionale Montmorency, Réseaux autonomes, division Hydro-Québec Distribution, pour la demanderesse Hydro-Québec, 2625, boul. Lebourgneuf, en la ville de Québec, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La pièce HQD-2 (réseaux autonomes) de la présente *demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2011-2020 du Distributeur* (R-3748-2010) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués de la présente demande ;
3. Tous les faits allégués dans cette demande sont vrais.

Et j'ai signé à Québec, ce 1<sup>er</sup> novembre 2010.

*(s) Roger Perron*

---

**ROGER PERRON**

Déclaré solennellement devant moi à Québec  
ce 1<sup>er</sup> novembre 2010.

*(s) Josée Bédard (175 781)*

---